

Développement économique Matanie

États financiers
Au 31 décembre 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Développement économique Matanie,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MATANIE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Mont-Joli, Canada
Le 25 mars 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A137599

Développement économique Matanie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

PRODUITS

Subventions gouvernementales (annexe A)	1 145 130 \$	1 111 008 \$
Activités	56 975	46 110
Projets spéciaux	20 000	29 624
Promotion touristique	12 605	12 681
Intérêts	12 303	6 460
Autres revenus	30 900	42 785
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 004	4 452
	1 279 917	1 253 120

CHARGES

Développement économique (annexe B)	585 694	505 635
Tourisme (annexe C)	380 150	300 626
Marketing et ressources humaines (annexe D)	83 562	121 461
Frais d'administration (annexe E)	238 432	185 399
	1 287 838	1 113 121

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(7 921) \$ 139 999 \$

Développement économique Matanie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice				
Déjà établi	6 898 \$	445 586 \$	452 484 \$	289 466 \$
Retraitement de l'exercice antérieur (note 3)	-	(23 019)	(23 019)	-
Retraité	6 898	422 567	429 465	289 466
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 597)	(4 324)	(7 921)	139 999
Investissement en immobilisations corporelles	7 025	(7 025)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	10 326 \$	411 218 \$	421 544 \$	429 465 \$

Développement économique Matanie

BILAN

Au 31 décembre

2024

2023

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	565 877 \$	533 705 \$
Créances (note 4)	10 495	31 457
Frais payés d'avance	2 963	3 462

579 335 568 624

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

11 957 10 533

591 292 \$ 579 157 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	94 907 \$	96 057 \$
Apports reportés (note 7)	73 210	50 000

168 117 146 057

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

1 631 3 635

169 748 149 692

ACTIF NET

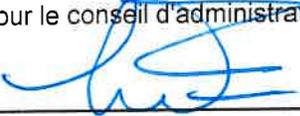
Investi en immobilisations corporelles	10 326	6 898
Non affecté	411 218	422 567

421 544 429 465

591 292 \$ 579 157 \$

ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Développement économique Matanie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 921) \$	139 999 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 601	7 116
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 004)	(4 452)

(4 324) 142 663

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	20 962	5 742
Frais payés d'avance	499	(1 967)
Dettes de fonctionnement	(1 150)	29 358
Apports reportés	23 210	(14 323)

39 197 161 473

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles

(7 025) -

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

32 172 161 473

ENCAISSE, début de l'exercice

533 705 372 232

ENCAISSE, fin de l'exercice

565 877 \$ 533 705 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fait la promotion de l'activité touristique dans la MRC de La Matanie et favorise le développement économique de La Matanie. Son but est d'offrir, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé, l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination, et assurer leur financement. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public incluant les chapitres SP 2200 et SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux suivant :

Enseigne	20 %
Équipement informatique	55 %
Mobilier de bureau	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. RETRAITEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

L'Organisme a relevé que le calcul de la subvention « Ministère de l'économie, de l'Innovation et de l'Énergie - AEQ » pour l'exercice 2023 était erroné. En conséquence, le solde des bénéfices non répartis au 1er janvier 2024 a été diminué de 23 019 \$ et les apports reportés ont été augmentés du même montant.

Les états financiers de l'exercice 2023 ont été retraités. Le poste de revenus de subvention « Ministère de l'économie, de l'Innovation et de l'Énergie - AEQ » à l'état des résultats de l'exercice 2023 a été diminué de 23 019 \$ et les apports reportés au bilan ont été augmentés du même montant.

4. CRÉANCES

	2024	2023
Comptes clients	1 756 \$	2 829 \$
Subventions gouvernementales à recevoir		
Organisme contrôlant	-	16 684
Autres	-	10 867
Taxes à la consommation	8 739	1 077
	10 495 \$	31 457 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette
Enseigne	806 \$	392 \$	414 \$
Équipement informatique	34 452	27 529	6 923
Mobilier de bureau	9 725	5 105	4 620
	44 983 \$	33 026 \$	11 957 \$

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs	54 265 \$	56 571 \$
Salaires et vacances courus	13 046	13 812
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	27 596	25 674
	94 907 \$	96 057 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	50 000 \$	64 323 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(200 000)	(214 323)
Montants reçus au cours de l'exercice	223 210	200 000
SOLDE , fin de l'exercice	73 210 \$	50 000 \$

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipement informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	3 635 \$	8 087 \$
Montants amortis dans les résultats	(2 004)	(4 452)
SOLDE , fin de l'exercice	1 631 \$	3 635 \$

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme fait parti du périmètre comptable de la MRC de La Matanie. Les opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Organisme a conclu une entente jusqu'en décembre 2025 avec la MRC de La Matanie, en vertu de laquelle cette dernière s'engage à verser une contribution financière à l'Organisme. Cette contribution financière représentent 51 % (2023 - 51 %) des produits de l'Organisme.

11. ENGAGEMENTS

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2025 pour la location de bureaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 17 427 \$, ce qui correspond au montant exigible au cours du prochain exercice.

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

11. ENGAGEMENTS (suite)

Entente avec la MRC de La Matanie

L'Organisme a signé une entente de délégation avec la Municipalité régionale de comté de La Matanie, dans laquelle elle lui confie la planification et le soutien au développement économique sur tout le territoire de la MRC de La Matanie. À cette fin, l'Organisme doit, en conformité avec le cadre législatif en vigueur et les directives gouvernementales :

Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat :

- Élaborer et mettre à jour une stratégie en matière de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat pouvant inclure des activités pour la diversification économique et veiller à leur réalisation;

- Participer à l'établissement de priorités d'actions simples et mesurables visant à avoir un effet concret sur le développement local et régional du territoire;

- Effectuer la gestion des fonds de développement et la sélection des bénéficiaires de toute aide financière, pour et au nom de la MRC de La Matanie que cette dernière lui confie y compris les fonds de capital de risque FLI, FLS et PAUPME;

Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de la MRC de La Matanie et de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire;

Agir à titre de gestionnaire des programmes gouvernementaux liés au développement économique et touristique;

Agir en tant qu'organisme responsable de la mise en œuvre du développement économique local pour et au nom de la MRC de La Matanie pour divers programmes et politiques;

Agir en tant qu'organisme responsable de la mise en œuvre de l'entente en ce qui a trait au réseau AEQ « Accès entreprise Québec » pour et au nom de la MRC de La Matanie;

S'engager à réaliser tout mandat, sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC de La Matanie par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC de La Matanie et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout organisme.

Assumer les mandats de promotion, de développement et d'accueil touristiques;

Appuyer le recrutement de la main-d'œuvre et la relève en coordonnant les démarches en matière de marketing territorial, d'attractivité et d'établissement durable;

Déployer, en collaboration avec la MRC de La Matanie, une stratégie de marketing territorial afin de promouvoir l'image de marque de la MRC de La Matanie et favoriser l'attractivité de cette dernière.

Développement économique Matanie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Développement économique Matanie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

A - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

MRC de La Matanie	647 417 \$	631 667 \$
Ministère de l'économie, de l'Innovation et de l'Énergie - AEQ	200 000	214 323
Ville de Matane	200 000	200 000
Bureau d'accueil touristique	-	25 802
Fédération québécoise des municipalités	83 212	15 000
Services Québec	14 501	24 216
	1 145 130 \$	1 111 008 \$

B - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Salaires et charges sociales	206 014 \$	263 530 \$
Cotisations et affiliations	14 859	13 143
Dons et commandites	89 303	26 997
Frais de déplacement et de représentation	8 246	14 922
Frais de formation	3 763	1 386
Programme d'aide aux entreprises	41 967	61 534
Projets spéciaux	138 130	108 962
Services professionnels	83 412	15 161
	585 694 \$	505 635 \$

C - TOURISME

Salaires et charges sociales	273 142 \$	208 443 \$
Bureau d'accueil touristique	11 050	6 808
Cotisations et affiliations	5 705	3 057
Frais bancaires	208	122
Frais de déplacement et de représentation	9 955	4 520
Frais de formation	962	160
Plan d'action touristique	27 296	-
Projets spéciaux	3 500	3 500
Promotions	46 410	47 866
Services professionnels	1 922	3 903
Soutien aux événements	-	22 247
	380 150 \$	300 626 \$

Développement économique Matanie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

D - MARKETING ET RESSOURCES HUMAINES

Salaires et charges sociales	38 363 \$	82 461 \$
Frais de déplacement et de représentation	2 056	13 246
Projets spéciaux	-	5 000
Promotion et recrutement	43 143	19 883
Services professionnels	-	871
	83 562 \$	121 461 \$

E - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	99 893 \$	61 438 \$
Assurances	6 254	2 885
Cotisations et affiliations	5 375	2 988
Entretien et réparations	4 320	3 810
Fournitures de bureau et papeterie	4 741	5 463
Loyer	21 234	20 869
Frais bancaires	670	728
Frais de déplacement et de représentation	10 323	7 392
Frais de formation	742	-
Publicité	5 616	15 395
Réunions et congrès	3 999	3 459
Support informatique	9 564	8 672
Services professionnels	54 892	40 746
Télécommunications	5 208	4 438
Amortissement des immobilisations corporelles	5 601	7 116
	238 432 \$	185 399 \$